

L'Ajournement

Il a été question de cette résolution du parti libéral sur l'OTAN lors d'une séance du comité permanent de la défense nationale le 12 décembre dernier, où l'on a demandé au ministre associé de la Défense quelle était la réaction du gouvernement. Sa réponse mérite d'être répétée. Le ministre associé a déclaré que le parti au pouvoir qui forme le gouvernement actuel appuie sans réserve l'OTAN.

Enfin, en temps que membre fondateur de l'OTAN, le Canada joue un rôle de longue date au sein de cette importante

organisation et nous ne voyons aucune raison de modifier notre engagement et notre appui fermes à son égard.

[Français]

M. le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 25.)